



Déploiement des outils d'intelligence artificielle générative (IAg) à Infopro Digital : circulez... IA rien à voir !

Près de cinq mois après la décision du tribunal judiciaire de Créteil qui avait contraint la direction d'Infopro Digital à suspendre les outils d'Intelligence artificielle générative (IAg) et d'ouvrir des informations-consultations, les élus des CSE de Groupe Moniteur (Le Moniteur, La Gazette des communes...) et de Gisi (L'Usine nouvelle, LSA, L'Argus de l'assurance...), ont rendu des avis défavorables au projet de l'entreprise. Débutées fin septembre, le résultat des expertises, conduites pendant deux mois, ne font que renforcer les inquiétudes légitimes, compte tenu du projet erratique de l'entreprise. La copie est à revoir d'urgence !

Le mardi 15 juillet, le tribunal judiciaire de Créteil donnait raison aux comités sociaux et économiques (CSE) des sociétés Gisi et Groupe Moniteur, toutes deux filiales du groupe Infopro Digital. Les élu·e·s, de différentes organisations syndicales (CFDT, FO, SNJ, SNJ-CGT, Unsa), et de façon unanime, réclamaient depuis de nombreux mois l'ouverture d'une **information-consultation sur l'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative (IAg)**.

La direction était tenue de désactiver tous les outils d'IAg mis à disposition des salarié·e·s jusqu'à la conclusion de l'information-consultation. Mais elle a fait une lecture minimaliste de la décision de justice et s'est contentée de ne désactiver que les outils Digi et ChatGPT fin août. Cela ne présageait rien de bon pour l'information-consultation annoncée fin septembre.

L'entreprise a soumis aux deux CSE un projet qui semblait déjà incomplet, minimisant a priori les impacts de l'IAg sur nos différents métiers. Nous avons mandaté **un même cabinet d'expertise pour examiner toutes les répercussions des usages de l'IAg dans tous nos services**.

Les rapports réalisés par notre cabinet d'expertise (Addhoc) sont accablants et jugent la **copie présentée largement incomplète, les salariés chroniquement sous-informés, sous-impliqués, non formés**, avec une direction qui n'a **aucune vision de l'impact de l'IAg sur nos métiers**.

Lors des réunions de présentation de l'expertise, organisée le 23 novembre pour Groupe Moniteur et le 1er décembre pour Gisi, la **direction a balayé plusieurs de nos demandes**, notamment sur la mise en place d'une charte ou des consultations régulières au fil du déploiement du projet. Au final, elle s'engage seulement à déployer un plan de formation... qui pourrait s'avérer largement sous-dimensionné. En bref, **le compte n'y est pas du tout**, alors que les craintes sont très fortes !

Dans un mail laconique, la direction informait les salariés de la **réouverture des deux outils bloqués** depuis fin août. Malgré ses sous-entendus, **le blocage est bien du fait de la direction, qui a toujours refusé de négocier** ! Maintenant, nous pouvons nous appuyer sur deux rapports nourris, auxquels les salarié·e·s ont largement contribué. Si ChatGPT vient de fêter ses 3 ans, la période d'essai de l'IAg est bel et bien terminée. Le temps de la vigilance sur les outils et les pratiques ne fait que commencer.

Les élu·e·s organisent une présentation de l'expertise et de l'avis, ce mercredi 17 décembre dans l'amphithéâtre à 12h ou en visio sur ce lien : tinyurl.com/mr3ea49x

Les représentant·e·s du personnel des CSE de Gisi et de Groupe Moniteur

Gentilly, le 9 décembre 2025